

# BREVET PROFESSIONNEL JEPS ACTIVITÉS EQUESTRES

## MENTION ÉQUITATION

### ALTERNANCE

### LA FORMATION

Cavaliers confirmés, vous aimez la communication et le contact humain, devenez enseignant animateur.



### PROGRAMME

#### UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES, COMMUNES À TOUS LES BP JEPS

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- Préparer et évaluer un projet d'animation
- Participer au fonctionnement de la structure et à son activité

#### UNITÉS CAPITALISABLES SPÉCIFIQUES DE LA SPÉCIALITÉ « ACTIVITÉS ÉQUESTRES »

- Préparer une action d'animation équestre
- Encadrer un groupe durant une action d'animation
- Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'activités équestres

#### UNITÉS CAPITALISABLES SPÉCIFIQUES À LA MENTION « ÉQUITATION »

- Conduire une action éducative en équitation de club
- Maîtriser les techniques liées aux activités équestres de la mention

#### UNITÉ CAPITALISABLE COMPLÉMENTAIRE

- Organiser une manifestation équestre

### MODALITÉS

#### DURÉE DE FORMATION

2 ans

#### ÉVALUATION

Validation des 10 Unités Capitalisables

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans révolus dans l'année civile d'entrée en formation
- Être titulaire du Galop 6
- Être titulaire du PSC 1 (Prévention et secours civique de niveau 1)
- Avoir validé les VEP auprès de la DRDJS
- Diplômes donnant la VEP par équivalence : tronc commun BEES 1 équitation, BAP, Second degré, CEP2 équitation, CQP ASA équitation, BAPAAT poney, AQA poney, Bac Pro CGEA « production du cheval » ou « élevage et valorisation du cheval », BEPA activités hippiques « entraînement du cheval de compétition » ou « soigneur aide animateur »
- Sélection sur dossier + tests pratiques
- Avoir signé un contrat d'apprentissage dans un centre équestre (> 100 licenciés)

#### FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional  
Apprenti : avoir entre 16 et 30 ans

### DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- Encadrer et animer des activités de loisirs, initiation et compétition
- Accueillir du public
- Gérer et animer une structure équestre
- Valoriser et gérer une cavalerie